



«Les transports routiers et la logistique, branche à bas salaire»

Conférence de presse des syndicats Unia, syndicom et SEV, le 9 novembre 2012

Puisque les employeurs/euses refusent une CCT et des salaires minimums obligatoires, il faut un salaire minimum légal

Vania Alleva, membre du comité directeur d'Unia, responsable du secteur tertiaire

Comme fille de camionneur, je connais bien les conditions de travail et de salaire de la branche des transports routiers. Déjà à l'époque, les journées de travail étaient longues et pénibles. Cela n'a pas changé, loin s'en faut: le trafic est encore plus intense que dans mon enfance. Or les chauffeurs/euses d'aujourd'hui ne souffrent pas que de l'augmentation du stress, de la pression des délais et des routes congestionnées. Leurs conditions de travail et de salaire se sont elles aussi dégradées.

Les salaires sont incroyablement bas dans la branche des transports. C'est ce que confirme l'étude réalisée à l'Université de Genève que nous vous présentons aujourd'hui. Et la situation risque encore d'empirer, car les salaires de la branche stagnent depuis des années.

Les salaires dans la branche des transports sont en baisse – le retard salarial augmente

| Branche | Hausse des salaires réels, de 1993 à 2010 |
|-------------------------|--|
| Transports | - 1,9% |
| Banques | + 18,6% |
| Assurances | + 17,4% |
| Télécommunications | + 13,9% |
| Hôtellerie-restauration | + 7,5% |
| Construction | + 5,7% |

Source: OFS

Cette situation n'est guère faite pour accroître la sécurité des transports. Et elle ne va pas non plus encourager les jeunes à choisir le métier de chauffeur/euse.

N'oublions pas le personnel logistique

Quand il est question des conditions de travail des chauffeurs/euse, on a tendance à oublier qui charge et décharge les camions, qui stocke provisoirement et regroupe les marchandises, les étiquette et les prépare le moment venu: le personnel des centrales logistiques. Les conditions de travail y sont également pénibles, avec un recours fréquent au travail de nuit et au travail sur appel. La logistique, qui joue un rôle-clé dans la branche, ne doit pas être oubliée.

Si les salaires d'une grande partie des chauffeurs/euses sont beaucoup trop bas, c'est encore pire pour le personnel logistique. Car tandis que les chauffeurs/euses ont encore droit à des conditions minimales – certes insuffisantes –, ce n'est bien souvent pas leur cas: une grande partie du personnel logistique n'est plus couvert par les conventions conclues entre l'ASTAG et Les Routiers Suisses.

Gucci: un groupe de luxe qui verse des salaires de misère

L'absence de protection conventionnelle aboutit à des situations choquantes. L'exemple de l'enseigne Gucci est révélateur. La quasi-totalité de cette vénérable entreprise familiale italienne appartient depuis plusieurs années à l'empire du luxe PPR SA (ex Pinault-Printemps-Redoute SA). Le label a été intégré dans une nouvelle holding baptisée Gucci Group, qui réunit d'autres marques de luxe. En 2011, PPR a réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.

Gucci exploite au Tessin une centrale logistique. Outre les frontaliers, elle fait régulièrement appel à de la main-d'œuvre temporaire. Grâce à la CCT Location de services, celle-ci bénéficie depuis janvier 2012 d'un salaire minimum obligatoire de 16.46 francs/heure pour le personnel non qualifié, et de 21.95 s/heure pour le personnel qualifié. Ce salaire a beau être déjà très bas, il est possible d'y déroger au Tessin de 10 % la première année et de 5 % la suivante. Or pour Gucci, même ces montants sont trop élevés. D'où des pressions massives sur les agences de travail temporaire, dans le but de payer encore moins la main-d'œuvre temporaire.

Gucci n'est qu'un cas parmi d'autres de la manière dont est traité le personnel des centrales de distribution. En même temps, cet exemple montre que des salaires inférieurs à 4000 francs sont tout à fait courants même dans les grandes entreprises bénéficiaires.

L'initiative sur les salaires minimums est nécessaire

Cet exemple le montre clairement: les CCT prévoyant des salaires minimaux déclarés de force obligatoire sont nécessaires pour endiguer les pressions salariales et pour éliminer les salaires de misère. Encore faut-il des employeurs ouverts au dialogue et des syndicats engagés – des partenaires sociaux forts et qui prennent à cœur le bien-être de leur branche et de toutes les personnes y travaillant.

La branche des transports et de la logistique a elle aussi besoin d'une CCT garantissant sur le plan suisse de bons salaires. Or la route est longue et semée d'embûches. Les résistances patronales sont énormes. Voilà pourquoi les travailleurs/euses de cette branche ont absolument besoin de l'initiative syndicale sur les salaires minimums. Les employeurs qui rechignent à payer un salaire horaire de 14.81 francs seraient astreints à verser un salaire minimum correct.

Le salaire minimum légal prévu par l'initiative se monte à 22 francs l'heure. Un salaire que le personnel des centrales logistiques a très certainement mérité par son travail pénible. Un oui à l'initiative sur les salaires minimums protégerait la main-d'œuvre face aux exploiters du genre de Gucci. Car le travail doit être reconnu à sa juste valeur, et donc tout travail mérite un salaire correct. C'est même l'unique manière d'aboutir à une répartition plus équitable des salaires et d'éviter une rupture de la cohésion sociale en Suisse.